



## **Compte rendu de la réunion du 14 novembre 2013**

**Participants :** Philippe, Siem son auxiliaire, Damien, Manuel, Bruno, Martine, Serge, Françoise, Patricia, Clément, Céline son auxiliaire, Benoît, Matthias, Marie-Louise, Françoise, & Catherine

Excusés : Francis

**Lieu :** Délégation

**Ordre du jour :**

- 1 Demandes aux établissements
- 2 Proposition d'action de Benoît
- 3 Site internet
- 4 Informations diverses
- 5 Règles de fonctionnement du groupe
- 6 Date de la prochaine réunion

Suite à des rencontres durant quelques mercredis, Clément nous rejoint. C'est l'occasion pour sa mère (et une de ses amies) de découvrir le Gildec, et les possibilités en matière de communication.

### **1. Demandes aux établissements.**

Fin octobre, Philippe a rédigé le cœur du message, puis Catherine a finalisé la forme et le style. Le courrier a été adressé le 5 novembre aux 4 établissements retenus.

Benoît a reçu par mail le courrier adressé à son foyer d'hébergement.

D'ici à fin novembre, Catherine va contacter les établissements afin d'obtenir des rendez-vous. Benoît va relayer notre demande à son foyer et se propose d'être présent pour le rendez-vous.

### **2. Proposition d'action de Benoît**

Benoît et un résident du foyer d'hébergement ont développé un dépliant de présentation du Bliss. Lors de précédents échanges de mail, il indiquait avoir des pistes pour faire une sensibilisation.

Le projet se concrétise un peu plus puisque ce pourrait être une sensibilisation dans une école d'infirmière en février 2014.

Afin de travailler cette sensibilisation, nous avons convenu d'une première réunion de travail le mercredi 27 novembre à partir de 14h.

### **3. Site internet**



Bruno propose que le site internet soit revu pour optimiser l'espace disponible.

Dans un premier temps, il voit pour alléger les couleurs et améliorer le confort visuel, puis il va utiliser une autre technologie de fabrication de site.

En attendant, il s'agit de compléter certaines rubriques toujours en attente de contenu. Il est proposé et décidé :

- Nouvelles technologies par Francis
- Présentation des projets par Philippe et Catherine
- Orthophonie : transmission d'un texte rédigé par Françoise.

Il est également proposé que le dépliant de Benoît soit scanné et mis à disposition

Rappels :

Site internet : <http://gildec69.jimdo.com/>

Vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=Pi6WeECwgSk>

#### 4. Informations diverses

Serge nous avait fait part d'un mémoire rédigé par une étudiante en ergothérapie. Il n'a pas eu de nouvelles informations depuis, ni pu disposer de son mémoire. → Mathias a vu avec la directrice de l'IEM à ce sujet. Elle dispose du mémoire, va le lire, puis le communiquera à Mathias. Il devrait pouvoir traiter de ce sujet lors de notre prochaine réunion.

Sur unikom et dans Faire Face, il y a un article sur les aides techniques développées par une structure Italienne. N'hésitez pas à en prendre connaissance.

#### 5. Informations diverses

Pour faire suite à une question de Philippe, nous engageons une discussion sur les conditions de réalisation du mandat de référent Gildec.

Les questions ci-dessous sont débattues et font l'objet d'un vote.

- Suppléant : Oui ou non
- Durée mandat : Durée proposée pour chaque mandat
- Cumul mandat : Oui ou non possibilité de cumuler le mandat de référent avec un autre au sein de la délégation
- Nb de Mandat : Combien de fois peut-on être référent
- Rotation : Oui ou non est-il possible d'être référent plusieurs fois de suite



**Conclusion :**

Le référent est élu par le groupe des personnes présentes lors d'un Gildec plénier et parmi les candidats.

Le mandat est de 3 ans, renouvelable une fois dans la continuité ou non du 1<sup>er</sup> mandat.

Il est possible de cumuler ce rôle avec un autre mandat au sein de la délégation APF du Rhône.

Il nous reste à définir les modalités de fonctionnement du Gildec, et le rôle du référent. Catherine fait les recherches dans les documents archivés et dans les sources Gildec à ce sujet. → Après recherches, il nous reste à rédiger tous ces points dans une Charte de fonctionnement du Gildec.